



Diplôme européen des espaces protégés : Visite exceptionnelle au Parc national de la forêt de Bavière, Allemagne

Strasbourg, 16 Février 2015 – Une visite exceptionnelle de suivi aura lieu les 24 et 25 février 2015 au Parc national de la forêt de Bavière, Allemagne, détenteur du Diplôme européen des espaces protégés depuis 1986.

La visite fait suite aux alertes reçues par le secrétariat concernant un projet de construction d'un grand parc éolien aux alentours immédiats du parc. L'objectif de la visite est d'évaluer la situation et d'élaborer les recommandations nécessaires.

En plus de la visite du site, le programme inclut des réunions avec les autorités et, notamment, avec des représentants du Gouvernement de la Basse Bavière, du Ministère d'Etat de l'environnement de Bavière, des autorités municipales et des autorités du parc, ainsi qu'avec les représentants des parties prenantes, y compris les investisseurs potentiels, les experts nationaux, les ONGs et les média.

Plus d'informations: <http://www.coe.int/edpa/fr>

Le Diplôme européen des espaces protégés est une distinction internationale prestigieuse accordée depuis 1965 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à des espaces naturels et semi-naturels ou des paysages ayant un intérêt européen exceptionnel pour la conservation de la diversité biologique, géologique ou paysagère et faisant l'objet d'une gestion exemplaire.

Le Diplôme est attribué à des espaces protégés en raison de qualités remarquables du point de vue scientifique, culturel ou esthétique, à condition toutefois que ces espaces bénéficient d'un régime de protection adéquat. Depuis sa création en 1965, 73 espaces protégés ont reçu le Diplôme européen. Ils sont situés dans 28 pays européens, aussi bien des Etats membres que non membres du Conseil de l'Europe.